

Saint-Paul-de-Montminy lance « Amène ton bloc » : une invitation à bâtir l'avenir résidentiel de la municipalité

Saint-Paul-de-Montminy, le 28 septembre 2026 - Et si votre prochain projet résidentiel prenait racine à Saint-Paul-de-Montminy? C'est l'invitation que lance aujourd'hui la Municipalité avec le déploiement de sa nouvelle campagne territoriale « **Amène ton bloc** », qui se tiendra du **28 septembre au 23 octobre 2026**.

Avec cette campagne, Saint-Paul-de-Montminy ouvre grand ses portes aux promoteurs, entrepreneurs et investisseurs qui souhaitent contribuer au développement d'un milieu de vie dynamique tout en profitant d'un levier financier concret pour la construction de logements.

Jusqu'à 25 000 \$ pour un projet admissible

Dans le cadre de son programme de revitalisation et d'aide à la construction résidentielle multifamiliale, la Municipalité peut accorder une aide financière pouvant atteindre **25 000 \$ pour le projet**. L'objectif est clair : stimuler la construction de nouveaux logements et accélérer la mise en valeur de terrains vacants afin de contribuer à l'accueil de nouvelles familles et de nouveaux ménages.

Pour être admissible, un projet doit notamment être réalisé sur un terrain vacant situé à Saint-Paul-de-Montminy et prévoir la construction d'un bâtiment résidentiel multifamilial neuf comprenant **au moins quatre logements permanents**. Le projet doit également respecter les exigences municipales applicables.

« Avec Amène ton bloc, nous envoyons un message clair : Saint-Paul-de-Montminy est prête à accueillir de nouveaux projets résidentiels. Nous voulons créer les conditions favorables à l'investissement et travailler avec les promoteurs pour faire grandir notre communauté. Cette campagne est une invitation à voir le potentiel de notre municipalité et à y bâtir l'avenir », souligne M. Guy Boivin, maire de Saint-Paul-de-Montminy.

Une invitation à investir dans un milieu en développement

« Amène ton bloc » se veut plus qu'une campagne de promotion : c'est une invitation à participer au développement du territoire.

En augmentant l'offre de logements, la Municipalité souhaite favoriser l'établissement de nouveaux ménages, soutenir la croissance démographique, stimuler les investissements privés et contribuer à la vitalité économique et commerciale de Saint-Paul-de-Montminy.

Un programme accessible dès maintenant

La campagne « Amène ton bloc » a été réalisée grâce à la collaboration des équipes de la MRC de Montmagny et elle se déroule du **28 septembre au 23 octobre 2026**, mais le programme demeure admissible jusqu'au **31 décembre 2026**, selon les modalités prévues au règlement.

Les promoteurs et entrepreneurs intéressés sont invités à découvrir les modalités du programme et à remplir le formulaire d'admissibilité en ligne : <https://bit.ly/4yeSDsl>

-30-

Source :

Frédérique Boulet | Chargée de projet | MRC de Montmagny | 418 248-5985 p. 325

Information :

Marie-Christine Clément | Directrice générale | Municipalité de St-Paul-de-Montminy | (418) 469-3120

